



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

feuille de route du ministère du travail

Question au Gouvernement n° 8

[Texte de la question](#)

FEUILLE DE ROUTE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

M. le président. La parole est à M. Aurélien Taché, pour le groupe La République en marche.

M. Aurélien Taché. Ma question s'adresse à Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail.

Madame la ministre, notre société fait face à d'innombrables défis : concurrence internationale intense, ubérisation, plateformes collaboratives qui créent de nouvelles manières de travailler, mutations technologiques à la fois destructrices et créatrices d'emplois. Chacun de nous en ressent les effets dans sa vie quotidienne.

Ces changements, qui n'épargnent personne, surviennent en France dans un contexte particulier. Notre pays connaît, en effet, un chômage de masse, qui touche en premier lieu nos jeunes, nos seniors et nos travailleurs peu qualifiés. Un nombre toujours plus important de salariés sont confrontés à la précarisation et au mal-être au travail. Dans ce contexte, il est de notre devoir de refonder notre modèle social et de le rendre plus inclusif, en sortant de la logique des statuts pour aller vers celle des individus. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

Le travail connaît une révolution mondiale et ses bouleversements suscitent chez nos concitoyens des inquiétudes qu'il faut écouter. Mais cette révolution est aussi et surtout une occasion majeure et historique d'apporter des réponses innovantes aux grands défis de notre époque. J'ai été, pour ma part, apprenti en plomberie avant de pouvoir reprendre des études de droit et être, finalement, devant vous aujourd'hui. Je souhaite que tous les jeunes de notre pays puissent exercer le métier auquel ils aspirent et que ce principe guide votre action.

Madame la ministre, vous avez été nommée le 17 mai dernier à un poste stratégique pour la réussite du projet présidentiel. Les Français ont choisi de faire confiance à la majorité et approuvent l'engagement clair du Président de la République. Nos concitoyens sont désireux de pouvoir enfin, grâce à leur travail, vivre décemment et trouver leur place dans la société. C'est le sens de la réforme qui est actuellement discutée dans cette assemblée – mais ce n'est qu'une première étape.

Pourriez-vous nous indiquer votre plan de bataille pour atteindre cet objectif ambitieux et détailler la feuille de route de votre ministère, ainsi que le calendrier des chantiers que vous allez engager ces prochains mois ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

M. Michel Herbillon. Va-t-elle nous parler de Business France ?

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Oui, monsieur le député, vous l'avez dit, la rénovation du modèle social français est urgente – et cela est compris par une grande partie de cette assemblée –, pour les raisons que vous avez évoquées. Dans la feuille de route de mon ministère, la priorité sera donc la rénovation profonde, en s'appuyant sur ses valeurs historiques, du modèle social français – ce que j'appelle le « Rubik's cube » de la rénovation du modèle social, car il y a six axes de réforme qui sont inextricablement liés, l'un ne pouvant réussir sans l'autre.

Le premier axe est le code du travail. L'Assemblée s'est saisie du projet de loi sur le sujet.

Le deuxième axe est l'assurance chômage. Il s'agit d'aller vers un filet de sécurité qui permettra à chaque actif de bénéficier, tout au long de sa vie professionnelle, d'une vraie prolongation, sans trou.

Troisième axe, la formation professionnelle. Vous l'avez évoquée, monsieur le député, elle est essentielle et c'est probablement la première des sécurités par rapport aux défis actuels et à venir : que chacun, jeune, demandeur d'emploi, salarié, actif, puisse accéder à ce qui lui donnera de la compétence, donc de la sécurité. Cela suppose, d'une part, une réforme de la formation professionnelle, d'autre part, un plan d'investissements massifs dans le développement des compétences, dont nous reparlerons à l'automne.

Quatrième axe, l'apprentissage. Je pense que pour les jeunes, il s'agit d'une priorité – il y a consensus là-dessus. Il faut nous asseoir autour d'une table, tous ensemble, avec les partenaires sociaux, les régions, les entreprises, et trouver de quoi lui donner un élan.

Cinquième axe, le pouvoir d'achat – nous en avons déjà parlé, avec la baisse de la cotisation d'assurance chômage.

Sixième axe, la réforme des retraites, que présentera ma collègue ministre des solidarités et de la santé.

Outre ces six chantiers de la rénovation du modèle social, il y aura deux autres priorités : la politique d'emploi et d'insertion, qu'il faut évaluer et calibrer de manière à la rendre plus efficace, et l'Europe sociale, que nous devons co-construire avec nos partenaires, en commençant par la directive sur les travailleurs détachés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Taché](#)

Circonscription : Val-d'Oise (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 8

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)